



Association des Amis du Grand Orgue de Neuilly-sur-Seine

Cher adhérent, adhérez pour 2019, et venez au grand concert du 24 novembre !

Nos concerts de qualité sont possibles grâce à VOTRE générosité, permettant de créer des concerts d'envergure, CD, DVD, depuis plus de douze années. Le 24 novembre 2019, nous organisons un Grand Concert annuel avec vidéo sur grands écrans, à l'occasion du trentenaire de la chorale Saint-Pierre et du titulariat de Philippe Sauvage. Le quintette de cuivres sera là ; ainsi, la grande musique continue à Neuilly-sur-Seine !

Conformément à la loi, un reçu fiscal vous permettra de déduire 66 % de votre don sous forme de réduction d'impôt sur le revenu selon votre condition fiscale, et pour l'année en cours. Par exemple pour un don de 40 € en 2019, le coût réel pour vous est de 14 €. En remerciement, si votre adhésion est reçue avant le 5 novembre, vous recevrez sous quinzaine avec votre reçu fiscal, une invitation au grand concert du 24 novembre susmentionné.

Pour mémoire, doté de 4400 tuyaux répartis sur 56 jeux, le grand orgue de Neuilly appartient au patrimoine artistique et culturel de la ville, œuvre du plus grand facteur d'orgue de l'époque, Aristide Cavaillé-Coll. Votre association, régie par la loi de 1901, entretient et met en valeur ce patrimoine artistique très reconnu nationalement.

En témoignage de votre intérêt pour nos initiatives, pouvez-vous remplir le formulaire ci-dessous, et nous envoyer votre règlement de don, par chèque ou bien virement bancaire, à l'ordre de l'association, selon les informations ci-dessous communiquées, espérant bien vous voir le 24 novembre.

Avec tous les remerciements anticipés du conseil d'administration, cher adhérent nous vous souhaitons d'apprécier au mieux ce magnifique instrument, les artistes interprètes, et les compositeurs !

Le Président de l'Association, pour son Conseil d'Administration
Patrick POURADIER DUTEIL

[Partie ci-dessous à compléter, et à expédier ou apporter à l'adresse mentionnée à l'intention de l'association]

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 relative à l'information, à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant dans notre fichier. L'association s'engage à ne pas diffuser à aucun organisme les coordonnées vous concernant, sauf votre consentement écrit.

Bénéficiaire : LES AMIS DU GRAND ORGUE DE SAINT-PIERRE DE NEUILLY-SUR-SEINE

Adresse ☒ : 90, Avenue Achille PERETTI, 92200 Neuilly-sur-Seine

- Donateur : Prénom : Nom :
- Adresse : N°, voie, nom :
- Code Postal : Ville :
- Facultatif : mail : @
- Montant du don incluant l'adhésion (€ en chiffres), le minimum étant de quarante € avec invitation :
- Date du versement envoyé ou déposé à l'accueil de Saint-Pierre, ou du virement : / / 2019

-♦ **RÈGLEMENT AVEC CE FORMULAIRE : soit par chèque joint ; soit en cash apporté à l'accueil de Saint-Pierre:**

-♦ **Soit PAR VIREMENT BANCAIRE AU COMPTE : 18206 00285 65059400481 ; CLE RIB 80 ; BANQUE CA ILE DE FRANCE:**

Le Numéro d'ordre fiscal du don dans notre fichier pour votre réduction d'impôt de 66%, sera fourni après réception du paiement. Il figurera sur le reçu fiscal envoyé par retour du courrier après le délai légal de huit jours.

La Responsable Communication
Françoise LABASTE

Le Trésorier
Jean-Pierre MASSON

Le Président de l'Association
Patrick POURADIER DUTEIL